



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE
de
Saint-Médard-sur-Ille

CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle polyvalente le :

Lundi 1er avril 2019 à 20h00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance, ou de transmettre un pouvoir à un conseiller présent.

Veuillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le 28 mars 2019

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT	2
2. TRAVAUX MAIRIE-SALLE POLYVALENTE – POINT AVEC L’ARCHITECTE 3	
3. TRAVAUX MAIRIE-SALLE POLYVALENTE – LOT N°2-AVENANT N°2	3
4. BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019	3
5. BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019	4
6. BUDGET LOTISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019	4
7. BUDGET SPIC PHOTOVOLTAIQUE – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019	4
8. BUDGET ZAC – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019	5
9. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS.....	5
10. VOTE DES TAUX D’IMPOSITIONS	6
11. REMBOURSEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES.....	6
12. CONVENTION RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants)	6
13. CONVENTION ALSH AVEC LA COMMUNE DE GUIPEL.....	7
14. SKATE PARK CONTEST 35 – DEMANDE D’AIDE FINANCIERE.....	7
15. INFORMATION DES ACTES SIGNES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION.....	8

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il est proposé au conseil municipal d’approuver le compte rendu du conseil municipal du 25 février 2019.

Pièce jointe : Compte rendu

2. TRAVAUX MAIRIE-SALLE POLYVALENTE – POINT AVEC L'ARCHITECTE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

M. GAUTIER, architecte, sera présent au conseil municipal afin d'échanger avec les élus sur l'avancement des travaux de la mairie – salle polyvalente attenante.

(sous réserve)

3. TRAVAUX MAIRIE-SALLE POLYVALENTE – LOT N°2-AVENANT N°2

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Dans le cadre des travaux de restructuration et de rénovation de la Mairie et salle polyvalente attenante, la commune a reçu un avenant N°2 pour le lot N°2 Charpente bois-couverture-traitement des bois (ETS COUET) d'un montant de 5 851.05 € HT.

Lors de l'appel d'offre, une erreur de calcul dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), ne prend pas en compte dans la somme totale les lignes 02.3.1.1 Poteaux / 02.3.1.2 Empannons-Arbalétriers et 02.3.1.3.1 Pannes en oeuvre.

L'augmentation est de 27.79 % sur le lot N°2.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cet avenant.

Pièce jointe : avenant N°2 Lot N°2 - DPGF

4. BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2018 fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de 168 511.91 €
- et un excédent de la section d'investissement de 168 055.18 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter la somme de 168 511.91 € en section d'investissement – article 1068
- de reporter l'excédent de clôture en section d'investissement R001 : 168 055.18 €

5. BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2018 fait ressortir :

- un excédent de la section d'exploitation de 20 770.18€
- et un déficit d'investissement de clôture de 22 331 37 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter la somme de 20 770.18 € en section d'investissement - article 1068.
- de reporter le déficit de clôture en section d'investissement article D001 : 22 331.37 €

6. BUDGET LOTISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2018 fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de 183 448.00 €
- un déficit de la section d'investissement de 27 570.18 €

Il est proposé au Conseil Municipal:

- de reporter la somme de 183 448.00 € en section defonctionnement, article R002.
- de reporter la somme de 27 570.18 € en section d'investissement, article D001.

7. BUDGET SPIC PHOTOVOLTAIQUE – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2018 fait ressortir :

- un excédent de la section d'exploitation de 1605.70 €
- un excédent de la section d'investissement de 1731.57 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter la somme de 1605.70 € en section de d'investissement, article 1068.
- de reporter la somme de 1731.57 € en section d'invøstissement, article R001.

8. BUDGET ZAC – AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2018 fait ressortir :

- un déficit de la section de fonctionnement de 4239.59 €
- et un déficit d'investissement de clôture de 85 689.53 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de reporter la somme de 4239.59 € en section de fonctionnement, article D002.
- de reporter la somme de 85 689.53 € en section d'investissement, article D001.

9. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Présentation : Sophia RIOT

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les budgets primitifs 2019 comme présentés dans les annexes (en pièces jointes) de la convocation :

- **Budget Principal commune**
- **Budget Assainissement**
- **Budget Lotissement**
- **Budget Spic Photovoltaïque**
- **Budget Zac**

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	946 178.28 €	636 668.46 €
ASSAINISSEMENT	37 117.09 €	164 851.04 €
LOTISSEMENT	347 047.55 €	280 967.52 €
SPIC	12 016.87 €	9 877.12 €
ZAC	6 443.44 €	92 132.97 €

Quelques versions papier seront disponibles lors du conseil.

Pièces jointes : Budgets Commune – Assainissement- Lotissement – SPIC – ZAC
(Présentation générale et Présentation par comptes)

10. VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS

Présentation : Sophia RIOT

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des taux d'imposition pour l'année 2019.

Pour rappel les taux actuels sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 14,39 %
- Taxe sur le foncier bâti : 17,26 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 36,01 %

11. REMBOURSEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES

Présentation : Sophia RIOT

Vu le Code général des collectivités territoriales, ainsi que les instructions comptables et budgétaires M14, M4 et M49,

Considérant que les budgets annexes Assainissement, ZAC, Lotissement et SPIC Photovoltaïque, n'ont pas leurs propres services et qu'en conséquence ce sont les moyens généraux de la Commune qui sont utilisés,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter les charges suivantes du budget principal sur les budgets annexes :

Assainissement	9 612,98 €
ZAC	203,85 €
Lotissement	1 426,92 €
SPIC Photovoltaïque	1 019,23 €
Total remboursement 2019	12 262,98 €

12. CONVENTION RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants)

Présentation : Noël BOURNONVILLE

La commune de Saint-Médard sur Ille met à disposition de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le local situé 2 place de l'église pour le fonctionnement du RIPAME.

La salle est utilisée par la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné pour le fonctionnement du RIPAME les mardi et jeudi de 9h à 12h.

La commune s'engage à prendre en charge les frais correspondant à l'entretien et assume directement la responsabilité de l'équipement et des installations techniques.

En contrepartie, la commune facturera à la communauté de communes les coûts correspondants aux charges d'entretien du bâtiment, selon un montant forfaitaire établi comme suit :

- 650€ par an correspondant à une séance hebdomadaire
- 1300€ par an correspondant à deux séances hebdomadaires.

Il est proposé au Conseil municipal de valider la convention présentée en pièce jointe et d'autoriser M. le maire à la signer.

Pièce jointe : Convention

13. CONVENTION ALSH AVEC LA COMMUNE DE GUIPEL

Présentation : Isabelle PARIS

La commune de Saint-Médard-sur-Ille a reçu la demande de renouvellement de la convention de financement afin de permettre aux enfants de Guipel de bénéficier des services de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Médard-sur-Ille. Le montant de la participation s'élève à 11.98 € par jour et par enfant.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec la commune de Guipel.

Pièce jointe : Convention

14. SKATE PARK CONTEST 35 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Le Skate Park Contest 35 est organisé sur le département d'Ille-et-Vilaine par l'association Ride Like Share. Cet événement qui se terminera par une finale à Rennes en mai prochain fera une étape le 20 avril sur le nouvel équipement « Skate Park » à St Médard sur Ille.

L'association demande une éventuelle aide financière de la commune notamment pour les frais du poste de secours.

Pièce jointe : Courrier de l'association et devis de la Protection civile

15. INFORMATION DES ACTES SIGNES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Présentation : Noël BOURNONVILLE

❖ **2 Chariots de ménage**

Entreprise : GROUPE RESO

Montant : 386.28 € TTC

❖ **Analyses légionelles**

Entreprise : LABOCEA

Montant : 426.72 € TTC

INFORMATIONS DIVERSES

- Date du prochain conseil municipal :